

ECO-PIEGE

Système de piégeage alternatif et écologique de la processionnaire du pin

Permet la collecte et la destruction massive des processions de nymphoses, en assurant protection et respect de l'environnement.

Ce système consiste à installer un piège directement sur le tronc de l'arbre infesté de nids.

Lorsque les chenilles quittent leurs nids et descendent du pin pour aller s'enterrer, elles vont être canalisées dans la collerette du piège et n'auront pas d'autre solution que de descendre dans le tuyau conduisant au sac rempli de terre. (Décembre à Février)

FICHE D'IDENTITE

UTILISATION

Piégeage et destruction des processions de nymphoses de la processionnaire du pin

PRESENTATION

Livré en kit, le piège est constitué de :
Une collerette réglable constituée d'un plancher, d'un garde fou muni d'une attache
Un tube de descente
Un mastic biologique
Un sac collecteur/destructeur et son système de fixation

PROFIL TECHNIQUE

- Piégeage spécifique à *Thaumetopoea Pityocampa*, processionnaire du pin
- Collecte et détruit les processions de nymphose lors de leur descente
- Mise en place rapide et simple
- Grande capacité de piégeage
- Respectueux de l'homme et de son environnement

intercepte seulement l'insecte ciblé

QUAND L'UTILISER ?

Installer juste avant les processions de nymphoses.

Laisser en place un mois après les dernières descentes de processions
Nord de France, retirer fin juin (voir début juillet)

COMMENT L'UTILISER ?

L'éco-piège est constitué d'une collerette constituée de 2 parties.

- assembler ces 2 dernières.
- présenter la collerette sur l'arbre et fixer grâce à son attache élastique.
- Colmater les interstices du tronc grâce au mastic
- Attacher le feuillard sous la collerette à l'aide de son attache rapide
- remplir le sachet de terre (jusqu'à ce que le tube de descente soit en contact avec celle-ci, le présenter pour le fixer sous le feuillard (grâce aux crochets). Le dispositif est en place, prêt à intercepter la processionnaire.



Précautions d'emploi

- mettre à hauteur suffisante pour que les enfants et les animaux n'y aient pas accès !
- ne pas toucher les chenilles lors de leur passage dans la collerette !
- se protéger lors du retrait (gants, lunettes, vêtement protecteur) et rincer la collerette à grande eau !
- en cas d'urtication, rincer à grande eau sans frotter et consulter un médecin !